



DESTINATAIRES : À tout le personnel

DATE : Le 15 avril 2020

OBJET : Suivi du plan « Zéro mouvement de main-d'œuvre en CHSLD »

Les équipes sont mobilisées pour mettre en œuvre le plan d'action « Zéro mouvement de main-d'œuvre en CHSLD ». Ce plan, qui découle d'une directive ministérielle, vise à éviter que le personnel travaille dans plus d'un CHSLD afin de prévenir la contamination d'une installation à l'autre, avance à vitesse grand V.

En effet, depuis la semaine dernière, plusieurs étapes sont déjà franchies, soit de :

- Faire le portrait de la main-d'œuvre en CHSLD;
- Maximiser tout le personnel avec statut de temps partiel régulier (TPR), temps partiel occasionnel (TPO) et de mission SAPA, pour tout titre d'emploi;
- Cibler les substitutions de titres d'emploi possibles et cibler les bris de service potentiels versus les besoins essentiels SAPA;
- Diviser le personnel à temps complet sur des postes composés (TCC), équipe volantes (EV), TPR et TPO entre CHSLD et les autres directions;
- Faire la répartition des employés travaillant dans nos CHSLD en plus de travailler dans une RI-RTF, une RPA ou un établissement privé conventionné.

Quelques étapes restent à actualiser, notamment de solliciter le personnel dont les activités ont été déléstés ou pourraient l'être, afin d'avoir des volontaires pour combler les besoins en CHSLD.

Rappelons que ces mesures visent à protéger davantage nos résidents et notre personnel dans le contexte actuel de pandémie en diminuant les risques de transmissions de la COVID-19.

Nous remercions sincèrement les équipes de toutes les directions concernées qui mettent la main à la pâte pour mener à bien ce plan d'action colossal en si peu de temps. Merci également au personnel qui fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande adaptation au changement en ce contexte de crise sanitaire.

Contenu et diffusion approuvés par : M. Daniel Paré